RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INRAE

CAHIER DES CLAUSES TECHNQUES PARTICULIERES (CCTP)

Prestations intellectuelles, scientifiques et techniques aux ouvrages hydrauliques pour l'UMR RECOVER (codique 1467) du Centre INRAE PACA – Site d'Aix en Provence

Marché à procédure adaptée

Pouvoir Adjudicateur :
INRAE PACA – site d'Aix en Provence
UMR RECOVER (codique 1467)
3275 Route de Cézanne
CS 40061
13182 AIX EN PROVENCE Cedex 5
N° SIRET de l'unité bénéficiaire : 18007003900631

1. PREAMBULE 3
2. PRESTATIONS 3
3. SPECIFICATIONS LIEES AUX PRESTATIONS D'EXPERTISE 4
4. DURÉE DU MARCHÉ (OU DÉLAI(S) D'EXÉCUTION DU MARCHÉ) 4
5. CONDITIONS DE PAIEMENT 4
6. PIECES DEMANDEES AUX CANDIDATS - RC : **Erreur ! Signet non défini.**

1. PREAMBULE

INRAE conduit des expertises scientifiques et techniques opérationnelle sur les questions de la sécurité des ouvrages hydrauliques (barrages et digues). Pour effectuer cette mission, INRAE décide confier certaines prestations à un prestataire externe.

2. PRESTATIONS

L'objet du marché : **Prestations intellectuelles, scientifiques et techniques aux ouvrages hydrauliques pour l'UMR RECOVER (codique 1467) du Centre INRAE PACA – Site d'Aix en Provence.**

Le prestataire produira les prestations d'expertise suivantes :

1. **Des analyses approfondies de dossiers techniques spécifiques pour des ouvrages hydrauliques** type barrages :
 - Etudes de Dangers
 - Diagnostic de sureté
 - Visites techniques approfondies
 - Etudes de stabilité, hydraulique, hydrologique, etc.

2. **Des missions de terrain spécifique** : Inspection de barrages, participation à des séminaires, réunions de travail, etc. Ces missions de terrain comprennent le temps de préparation de la mission, les frais de déplacement et les prestations effectuées sur le terrain.

Les Livrables attendus pour les prestations d'expertise sont les suivants :
Pour chaque prestation, le prestataire produira les livrables suivants :
- **La rédaction d'un rapport d'avis d'expert** pour les analyses approfondies de dossiers techniques spécifiques,
- **La préparation de comptes-rendus** pour les missions de terrain spécifique,

Ces livrables sont accompagnés le plus souvent d'une **réunion par visio-conférence** de rendu avec les demandeurs de l'expertise et INRAE.

- **Clause environnementale : Dématérialisation des livrables : Obligation de remettre les rapportes, études et documents sous format numérique exclusif (PDF, plateformes partagées).**

Volume des missions du prestataire par an :
Le volume annuel des missions produit par le prestataire est le suivant :

- ***Analyse approfondie de dossiers techniques spécifiques aux ouvrages hydrauliques*** *type barrages (Études De Dangers, Diagnostic de Sûreté, Visites Techniques Approfondies, Études de stabilité, etc.).*
 Rédaction d'un rapport d'avis d'expert
 Réunion visio-conférence de rendu

30 prestations forfaitaires d'environ 4 jours d'ingénieur-confirmé par an

- ***Missions de terrain spécifiques*** *(visites de barrages, participation à des séminaires, réunions de travail, etc.). y.c : temps de préparation de la mission, frais de déplacement, prestations effectuées sur site et compte-rendu de mission*

10 missions de terrain forfaitaire par an, incluant 1 journée de déplacement en France métropolitaine par mission. Y compris un rapport par mission terrain

3. SPECIFICATIONS LIEES AUX PRESTATIONS D'EXPERTISE

- Les prestations d'expertise sont menées conformément au Plan Qualité INRAE pour l'expertise, qui fixe les modalités de préparation et de réalisations des expertises au sein d'INRAE. Les prestations sont réalisées dans le cadre d'un statut « expert sous-traitant » d'INRAE tel que défini dans ce même Plan Qualité INRAE pour l'expertise. Les candidats souhaitant postuler à l'appel d'offre peuvent, s'ils le souhaitent, faire la demande du Plan Qualité INRAE *via le module « Questions » de la plateforme*.
- Les rapports préparés par le prestataire dans le cadre de ces missions associent un ingénieur INRAE senior qui assure la validation des livrables produits par le prestataire. Ces derniers sont en co-signature et sous l'affiliation « INRAE ».
- Dans le cadre de ce contrat de prestations d'expertise, le prestataire, fait l'objet d'un accueil « partenaire suivi » (fiche PEPS) prévoyant une adresse mail @inrae.fr et d'un accès au serveurs « expertises » INRAE.
- Confidentialité : le prestataire s'astreint et s'engage à respecter la confidentialité quant aux informations, échantillons et documents qu'il reçoit de la part d'INRAE dans le cadre de ce marché. Aucune information ne doit être communiquée en dehors d'échanges avec INRAE.
- Propriétés des résultats et des livrables : tous les résultats issus de l'exécution de cette prestation appartiendront à INRAE. INRAE dispose de l'entière, pleine et exclusive propriété des résultats et documents remis.

 A cet effet, il peut utiliser et exploiter librement et sans contraintes tous les résultats et documents remis par le titulaire au titre de l'exécution du présent marché, sans coût supplémentaire. La date de transfert maximum des droits de propriété des prestations est la date de paiement des prestations.

4. DURÉE DU MARCHÉ (OU DÉLAI(S) D'EXÉCUTION DU MARCHÉ)

Le délai d'exécution des prestations est d'**un an**, du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027, **reconductible un an**.

5. CONDITIONS DE PAIEMENT

Marché forfaitaire.

Bon de commande pour une année

Paiement 4 fois par an (par trimestre)